



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MONTMAGNY

### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière de la Ville de Montmagny, de ce qui suit :

Soyez avisés que, suite à l'élection par cooptation qui s'est déroulée le 8 février dernier, Monsieur Bernard Boulet a été élu au poste de maire de la Ville de Montmagny, et ce, pour toute la durée restante du mandat, soit jusqu'à la prochaine élection générale.

Fait à Montmagny, ce neuvième jour du mois de février deux mille vingt et un.

La directrice du greffe, des  
affaires juridiques et de l'urbanisme,

Karine Simard, avocate